

pu s'entendre sur la désignation d'un président et le ministre devra assumer ses responsabilités à cet égard.

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

QUÉBEC—M. LESAGE ET LA MAIN-D'ŒUVRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

L'honorable ministre a-t-il pris connaissance de la déclaration de l'honorable Jean Lesage, à l'effet que le Québec entend exercer une juridiction exclusive en matière de main-d'œuvre, et est-il prêt à accepter cette prise de position dans l'élaboration de sa politique fédérale sur la main-d'œuvre?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai lu, comme tout le monde, un rapport de presse, et sur un sujet aussi important, j'attendrai de voir le texte de la déclaration de M. Lesage avant de faire quel-que commentaire que ce soit.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre?

Peut-il nous dire quand il a l'intention de prendre connaissance de cette déclaration du premier ministre du Québec, et quand a-t-il l'intention de faire ses commentaires à ce sujet-là?

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, dès que je pourrai mettre la main sur le texte et que je pourrai le lire.

M. Grégoire: Puis-je poser une autre question supplémentaire monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: A l'ordre! Non, je crois que la question que vient de poser l'honorable député était peut-être ou probablement irrégulière. Je ne crois pas qu'elle aurait dû être acceptée et je demande à l'honorable député de ne pas continuer ce genre de questions.

[Traduction]

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LA REPRISE D'AUTOMOBILES DÉFECTUEUSES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reid Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, j'aimerais à interroger le ministre de l'Industrie sur une question au sujet de laquelle il a communiqué des renseignements

à la Chambre de temps à autre. A-t-il d'autres renseignements au sujet de la reprise au Canada des voitures défectueuses de fabrication canadienne?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, je l'ai indiqué l'autre jour, les principaux fabricants d'automobiles se sont engagés à reprendre toutes les voitures fabriquées au Canada et qui comportent des défauts, tout comme ils ont entrepris de le faire pour les voitures défectueuses de fabrication américaine. Si le député désire de plus amples détails, je lui en fournirai volontiers.

L'AGRICULTURE

L'ABSENCE DE MALADIE CHEZ DES BOVINS CHAROLAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture, fondée sur une nouvelle portant que des bovins Charolais, en quarantaine depuis l'automne dernier, doivent être remis aujourd'hui à leurs propriétaires respectifs à travers le Canada et que ces bovins seront gardés en quarantaine pendant 90 jours supplémentaires par leurs propriétaires. Le ministre est-il absolument sûr que ce bétail n'est pas atteint de la fièvre aphteuse et que cette maladie ne se répandra pas aux autres troupeaux au Canada par suite de la mesure qui est prise à présent?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, ce bétail a été mis en quarantaine à Grosse Île pendant la période de temps prescrite. La quarantaine a été levée pour 109 bovins sur un total de 113. Parmi les quatre autres, un animal est mort, deux ont eu des réactions positives aux tests contre la tuberculose et un a eu une réaction positive aux tests de la fièvre aphteuse mais n'en était pas atteint. Les tests de la fièvre aphteuse sont très rigoureux et nécessitent une période supplémentaire d'observation afin de nous assurer que ces tests très rigoureux ont été effectués, après quoi nous pouvons être convaincus que tout va bien.

L'hon. M. Starr: J'ai une question supplémentaire. Comme ces troupeaux seront mis en quarantaine par leurs propriétaires, le gouvernement exercera-t-il une surveillance et effectuera-t-il des tests au cours de cette période, et la quarantaine sera-t-elle levée lorsque nous serons absolument sûrs que les animaux ne sont pas atteints de cette maladie?

L'hon. M. Greene: C'est la pratique courante, monsieur l'Orateur.